

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<i>DATE</i> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<i>LIEU</i> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

### ORDRE DU JOUR :

- Actualités,
- Arrêt des comptes annuels 2016 présentés par le Trésorier, préalablement à leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 du dimanche 5 mars 2017,
- Mise en place des commissions,
- Présentation du site Internet,
- Présentation du logo.

Feuille de présence et nombre de voix .....	2
Actualités .....	4
Arrêt des comptes annuels 2016 présentés par le Trésorier, préalablement à leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire.....	6
Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 du dimanche 5 mars 2017 .....	7
Règlement financier.....	7
Budget prévisionnel .....	8
Montant des cotisations .....	8
Activités arbitrage et homologation.....	9
Mise en place des commissions .....	10
Commission Technique.....	10
Commission Jeunes .....	11
Présentation du site Internet.....	13
Présentation du logo .....	14
Informations diverses.....	14

## Feuille de présence et nombre de voix

### Membres du Comité Directeur présents :

Régis Blanc, François Bressy, Jean-Christophe Carpentier, Françoise Cwiek Nguyen, Frédéric Lemaire, Philippe Fabre, Pierre Leblic, Adrian Nica, Denis Nouvel, Philippe Pages, Marie-France Peyre, Nicolas Sanchez, Marine Thuret.

### Membres du Comité Directeur excusés :

Audrey Alonso, Stephen Boyd, Christian Condeminas, Arnaud Coquelle, Nathalie Mosset, Philippe Pascal-Mousselard, Eric Prié.

### Invités :

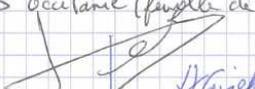
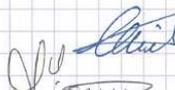
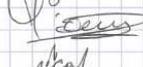
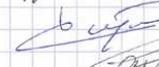
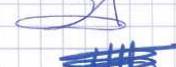
Loïc Cwiek (Directeur de l'Arbitrage), Frédéric Dijoux (Directeur Technique Régional Adjoint), Michel Grezels (Directeur des Scolaires), Frédéric Rivière (WebMaster), Patrice Vincens (Directeur de Groupe Régionale 2 ZID Midi-Pyrénées, réalise des statistiques sur l'implantation des échecs dans notre région).

### Invités excusés :

Elisabeth Ambrosino (Directrice du Handicap), Pierre Auréjac (Homologation et Responsable Elo), Pierre-Yves Gouiffes (Directeur des Scolaires Adjoint).

### Feuille de présence :

CD du 15/01/17 au CROS Occitanie (feuille de présence)

Philippe Fabre	
CWIEK NGUYEN Françoise	
BLANC Régis Laverune	
Denis Nouvel Prayssac	
RIVIERE Frédéric	
François BRESSY	
Loïc CWIEK	
Marie-France PEYRE	
Adrian NICA	
PAGES Philippe	
CARPENTIER J-Christophe	
DIJOUX Frédéric	
GREZELS Michel	
SANCHEZ Nico Pas	
Frédéric Lemaire	
Patrice Vincens	
Pierre Leblic	
THURET Marine	

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Cette réunion de Comité Directeur étant la première depuis la constitution de la Ligue des Echecs d'Occitanie, Pierre Leblic a tenu à inviter, en complément des membres du Comité Directeur, les différentes personnes en charge d'activités.

Marie-France Peyre a signalé à l'assemblée qu'Eric Prié, ne pouvant malheureusement pas être présent lors de cette réunion, lui a adressé un E-mail, lui donnant pouvoir de voter en son nom. Ce pouvoir a été unanimement accepté par l'assemblée : nombre total de voix 14 (dont deux voix pour Marie-France Peyre).

Pierre Leblic a indiqué que, malheureusement, certains membres du Comité Directeur, ainsi que des personnes responsables d'activités ne pouvaient pas être présents à cette réunion. Leur absence était liée à leur forte activité et à leur forte implication.

Marie-France Peyre a indiqué que la modification de date de cette réunion de Comité Directeur (prévue initialement le 14/01/2017) avait été décidée un peu tardivement. Cela a eu pour conséquence des modifications d'emploi du temps gênantes.

Pierre Leblic a reconnu qu'à la vue des disponibilités de chacun, le dimanche apparaissait comme un jour plus favorable par rapport au samedi. Cet élément sera pris en compte afin de fixer les futures dates de réunion.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30) <b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Actualités

Pierre Leblic a précisé que, depuis la constitution de notre ligue et l'élection de son Comité Directeur, les efforts s'étaient concentrés sur la mise en place des aspects administratifs, financiers et sportifs.

Les compétitions ont débuté et se déroulent sans difficultés majeures.

La phase départementale de la Coupe Loubatière a eu lieu dans tous les départements à l'exception de l'Aveyron.

Les Championnats Jeunes Départementaux ont révélé une participation en hausse.

Les Championnats Ligue Jeunes auront lieu :

- En Languedoc Roussillon à Montpellier du 15/02 au 18/02
- En Midi-Pyrénées à Masseube du 08/02 au 11/02.

La Coupe de France en est au 32<sup>e</sup> de Finale.

Deux derbies vont opposer des clubs de notre région :

- Montpellier face à Béziers,
- Colomiers face au C.E.I.T.

Le Championnat de France par équipe suit son cours, aussi bien au niveau de la Nationale 4, que des divisions régionales.

Pierre Leblic a indiqué que depuis le mois de décembre, un nouveau Comité Directeur fédéral avait été élu. Le nouveau Président de notre fédération est Bachar Kouatly.

Pierre Leblic a précisé, qu'à titre personnel, il avait publiquement soutenu la liste menée par Stéphane Escadre qui est arrivée en deuxième position (la liste menée par Bachar Kouatly ayant remporté 62,29% des suffrages et la liste menée par Stéphane Escadre 35,69% des suffrages).

Pierre Leblic a tenu à signaler que notre ligue et notre fédération poursuivent un objectif commun : celui de développer la pratique du jeu d'échecs dans notre pays et dans notre région.

Il est essentiel que nous travaillions en pleine collaboration avec notre fédération afin de réaliser nos ambitions communes.

Pierre Leblic a informé l'assemblée sur la présence de deux personnes de notre ligue élues au Comité Directeur Fédéral :

- Johanna Basti (membre également du Bureau Fédéral et licenciée au club de Cers),
- Eric Prié (membre également de notre Comité Directeur et licencié au club de Carcassonne).

Une discussion a eu lieu concernant l'envoi d'Eric Prié au Bureau Fédéral d'un E-mail remettant en cause une décision prise concernant le Championnat Départemental Jeunes de l'Aude.

Frédéric Dijoux a tenu à rappeler la chronologie des événements.

Lors de l'examen de la grille américaine, résultat du Championnat Départemental de l'Aude catégorie pupille, il est apparu que le règlement n'avait pas été correctement respecté, deux jeunes filles n'ayant commencé la compétition que le dimanche.

Notre ligue ayant pris conscience d'un côté des regrettables implications que ce non-respect pouvait engendrer (toute personne le désirant pourrait demander l'annulation du résultat en allant même en poussant à l'extrême jusqu'à un recours auprès du C.N.O.S.F.) et de l'autre qu'il ne faudrait pas

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30) <b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

sanctionner de manière injuste des enfants aussi jeunes, notre ligue a décidé de s'adresser à notre fédération afin de solliciter un avis.

La F.F.E. a préconisé de simplement demander un document justifiant l'absence des jeunes filles (qui pouvait être un simple mot des parents ou un certificat médical).

Notre ligue a décidé de suivre ces préconisations et donc de demander un justificatif.

Il est à noter également que notre fédération a indiqué que cette pratique était appliquée dans d'autres ligues.

Suite à cela, Eric Prié a adressé un courriel au Bureau Fédéral, contestant cette préconisation et le rôle de la personne qui l'avait faite et s'en prenant nominativement à Frédéric Dijoux, Pierre Leblic et Marine Thuret.

A la suite de ce courriel, Pierre Leblic a adressé une réponse au Bureau Fédéral le 24 décembre.

Il a indiqué qu'à la date de cette réunion du Comité Directeur, il n'avait pas eu de réponse.

Pierre Leblic a tenu à signaler que les personnes mises en cause par le message d'Eric Prié s'étaient senties blessées en particulier à cause bien entendu du contenu, mais surtout à cause du ton employé.

Il a été remarqué par l'assemblée que ce type d'échanges ne pouvait que nuire à la sérénité de notre ligue, ainsi qu'à la qualité du travail effectué par son Comité Directeur et plus largement par tous les acteurs locaux.

Françoise Cwiek, relayant un avis assez largement partagé, a exprimé son sentiment : souhaitant que chacun soit respectueux des autres dans sa manière de s'exprimer, afin que les débats se déroulent dans une ambiance plus sereine.

Pierre Leblic a annoncé à l'assemblée que Françoise Cwiek Nguyen serait décorée le 17 janvier de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.

Françoise Cwiek Nguyen a été unanimement applaudie par l'assemblée.

L'ensemble des participants l'ont remerciée pour son investissement et son engagement bénévole depuis de nombreuses années.

Pierre Leblic a conclu que ceci était également une belle reconnaissance pour la place qu'occupe le Jeu d'Échecs dans notre région.

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>	
	DATE : 15 janvier 2017 (10H30)	
	LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

## Arrêt des comptes annuels 2016 présentés par le Trésorier, préalablement à leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire

Régis Blanc a indiqué que les comptes annuels avaient été arrêtés au 31/12/2016 pour les deux anciennes ligues du Languedoc Roussillon et de Midi-Pyrénées.

Il a présenté l'état des avoirs suivants :

Avoirs des ligues au 31/12/2016		
	LR	LMPE
<b>Comptes courants</b>	1816,89 €	5342,70 €
<b>Rapprochement</b>	463,37 €	0
<b>Avoir réel</b>	1353,52 €	5342,70 €
<b>CNE</b>	11000 €	3315,80 €
<b>Total Avoirs</b>	<b>12353,52 €</b>	<b>8658,50 €</b>

⇒ Avoirs de la ligue d'Occitanie : 21012,02 €.

Il a précisé que le rapprochement bancaire en Midi-Pyrénées n'était pas totalement apuré.

Le compte de la Ligue Languedoc Roussillon sera conservé et les avoirs de Midi-Pyrénées seront transférés sur ce compte.

Régis Blanc a proposé pour l'avenir de passer en comptabilité, plutôt qu'en trésorerie afin, d'avoir une gestion financière plus « confortable ».

Pierre Leblic a précisé que, concernant notre patrimoine, il se composait essentiellement de matériel (jeux, sous-jeux, pendules, échiquiers sensitifs...). Il faudra réaliser son inventaire.

Il a indiqué que le matériel de jeux était stocké chez Françoise Cwiek Nguyen (pour la ZID Midi-Pyrénées) et aux clubs de Lavérune et de Narbonne (pour la ZID Languedoc Roussillon).

Pierre Leblic a annoncé que notre ligue allait envisager l'achat d'un PC qui pourrait être utilisé par le Trésorier.

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 du dimanche 5 mars 2017

### ***Règlement financier***

Régis Blanc a présenté un règlement financier qui doit encadrer les pratiques financières de notre ligue.

Pierre Leblic a précisé que le mode de fonctionnement proposé reprenait un grand principe appliqué dans l'ancienne ligue du Languedoc Roussillon.

En tant que Président, il ordonne les dépenses et ne dispose pas du chéquier et de la carte bancaire de la ligue.

Le trésorier dispose des moyens de paiement de notre ligue.

Cette séparation entre celui qui ordonne la dépense et celui qui l'effectue permet une vérification et doit ainsi éviter les erreurs possibles et les irrégularités.

Pierre Leblic a également signalé que Françoise Cwiek Nguyen et François Bressy disposeraient de la signature sur le compte pour des questions pratiques de bon fonctionnement afin de tenir compte de la nouvelle taille de notre région.

Adrian Nica a contesté l'article 5C. Il a précisé que, de son point de vue, cet article renvoyait sur de mauvais articles fédéraux (liés au règlement intérieur de notre fédération).

Les membres de l'assemblée ne disposant pas du temps matériel suffisant afin de vérifier cet article, Pierre Leblic a indiqué que naturellement, ce point serait vérifié et corrigé si nécessaire afin de pouvoir présenter à l'Assemblée Générale du 5 mars un règlement financier correct.

Adrian Nica a fait remarquer que, comme notre ligue demandait les comptes de résultats et les budgets prévisionnels des Comités Départementaux afin de leur reverser les cotisations, notre ligue devrait appliquer la même procédure vis à vis des clubs auxquels elle reverse 1€ pour les licences B scolaires.

Pierre Leblic a indiqué que cette remarque était fondée dans l'absolu, mais que pour des raisons de simplification de gestion, un document justificatif fourni par les clubs s'avérait suffisant (par exemple, un document signé par le Directeur d'Etablissement : pratique actuellement mise en place en Languedoc Roussillon).

Vote afin que ce règlement financier soit soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017 :

- Pour : 11 voix,
- Abstentions : 2 voix,
- Contre : 1 voix

=> le règlement financier présenté sera soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30) <b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## **Budget prévisionnel**

Régis Blanc a présenté le budget prévisionnel.

Il a indiqué que ce budget était délicat à élaborer, car en effet, notre ligue venant d'être créée, le manque de retour d'expérience rendait une estimation des charges et des produits plus difficile que pour les anciennes ligues du Languedoc Roussillon et de Midi-Pyrénées qui étaient constituées depuis un grand nombre d'années.

Ce budget prévisionnel sera affiné de manière plus précise à partir de l'année prochaine.

Vote afin que ce budget soit soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017 :

- Pour : 13 voix,
- Abstentions : 1 voix,
- Contre : 0

=> le budget prévisionnel présenté sera soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017.

En complément d'information, Marine Thuret a expliqué que le Pôle Espoir concernait des enfants qui figuraient dans les quinze premiers de leur catégorie au niveau national. Bien entendu, ce critère n'était pas appliqué de manière absolument stricte, lorsqu'un enfant se situait par exemple à la dix septième ou dix huitième place, notre ligue pouvait l'intégrer au Pôle Espoir en étudiant les résultats de l'enfant.

Frédéric Dijoux a également signalé qu'il ne fallait pas utiliser le terme de « haut niveau », cette appellation étant réservée pour les fédérations sportives délégataires.

Pierre Leblic a ajouté en complément que le nombre de licenciés avait augmenté de 2% au global au 31/12.

Philippe Pages s'est excusé auprès de l'assemblée, précisant que des obligations personnelles ne lui permettaient pas de pouvoir être présent lors des travaux de l'après-midi.

## **Montant des cotisations**

Régis Blanc a présenté les montants des cotisations (intégrant la part fédérale et la part ligue) prévu par le Bureau pour la saison 2017/2018. Les montants des parts ligue restent identiques à la saison 2016/2017.

Adrian Nica a fait remarquer que les montants présentés (incluant les parts fédérales et les parts ligues) étaient erronés. Si l'on doit considérer une part ligue inchangée, une erreur de quelques euros apparaît sur les parts fédérales.

Pierre Leblic a indiqué, qu'en effet, ces chiffres devront être corrigés pour l'Assemblée Générale du 5 mars. Il s'agissait d'une erreur de forme qui ne remettait pas en cause la proposition de vote sur le maintien des parts ligue.

Vote afin que le projet de ne pas modifier les parts ligues vis à vis de la saison 2016/2017 soit soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017 :

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Soit le tableau ci-dessus intégrant le rectificatif demandé au niveau des parts F.F.E. :

<i>Catégories</i>	<i>Part Ligue Occitanie (€)</i>	<i>Part F.F.E. (€)</i>	<i>Total Part Ligue Occitanie + Part F.F.E. (€)</i>
<b>Sénior A</b>	21	27	48
<b>Junior A et Cadet A</b>	10	14	24
<b>Minime A et Benjamin A</b>	6,50	9	15,50
<b>Pupilles A, Poussin A et petit poussin A</b>	5,50	9	14,50
<b>Sénior B</b>	4	5	9
<b>Jeunes B</b>	1,50	1,50	3

- Pour : 10 voix,
- Abstentions : 2 voix,
- Contre : 1 voix

=> le projet de ne pas modifier les parts ligues vis à vis de la saison 2016/2017 présenté sera soumis à un vote d'approbation lors de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017.

### **Activités arbitrage et homologation**

Loïc Cwiek a présenté les deux activités :

- Arbitrage : Loïc Cwiek (Directeur de l'Arbitrage ZID Midi-Pyrénées) et Philippe Pascal-Mousselard (Directeur de l'Arbitrage Adjoint ZID Languedoc Roussillon),
- Homologation : Pierre Aurejac (Homologation et Responsable Elo, ZID Midi-Pyrénées) et Stephen Boyd (Homologation et Responsable Elo Adjoint, ZID Languedoc Roussillon).

Loïc Cwiek fait le constat d'un faible nombre d'arbitres réellement actifs.

Notre ligue organisera des stages de formation AF4, AF3 et AF2 et en tiendra les clubs informés.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Mise en place des commissions

### **Commission Technique**

Jean-Christophe Carpentier a rappelé la mission de la Commission Technique : faire un état des lieux des deux anciennes ligues afin d'essayer d'homogénéiser les compétitions régionales et avoir des règlements communs.

Deux zones de jeu existent actuellement : une pour le Languedoc Roussillon et une pour Midi-Pyrénées. Aucun changement n'est prévu pour l'instant.

Jean Christophe Carpentier a précisé qu'elle était dirigée par un Directeur Technique Régional (lui-même et en charge de la zone de jeu de Midi-Pyrénées) et d'un Directeur Technique Régional Adjoint (Frédéric Dijoux en charge de la zone de jeu Languedoc Roussillon).

Il a proposé qu'elle soit composée de onze membres, incluant :

- Pierre Leblic (membre de droit en qualité de Président de la ligue),
- Jean-Christophe Carpentier (Directeur Technique Régional),
- Frédéric Dijoux (Directeur Technique Régional Adjoint).
- Pour la ZID Languedoc Roussillon :
  - François Bressy,
  - Stephen Boyd,
  - Philippe Pascal-Mousselard,
  - Christophe Vasseur,
- Pour la ZID Midi-Pyrénées :
  - Axel Prieur,
  - Philippe Rich,
  - Fabien Tanguy,
  - Patrice Vincens.

Jean-Christophe Carpentier a précisé que les membres de cette commission sont proposés pour leur compétence et ne sont pas les « représentants mandatés » de leur comité.

Le travail de cette commission serait réalisé sur un forum privé (espace réservé sur notre site Internet) qui va permettre d'être très réactif.

Une réunion, afin de permettre aux différents membres de se rencontrer, aurait lieu une fois par an (début juin semblerait être une période indiquée).

Les groupes de Nationale 4 restent inchangés.

Adrian Nica a indiqué que dans la ZID Languedoc Roussillon, il existait trois groupes de Nationale 4. Un des groupes pose une difficulté (difficulté d'avoir un nombre d'équipe suffisant, forfaits constatés, ...). De son point de vue, afin de corriger ses difficultés de fonctionnement, il serait utile de pouvoir inclure des équipes de Midi-Pyrénées afin d'avoir plus de souplesse et éviter ces dysfonctionnements.

Ce constat a été globalement partagé par l'assemblée.

Malheureusement, cette situation est liée à une décision fédérale sur laquelle notre ligue a peu de prise. Patrice Vincens a indiqué, qu'à la vue des informations dont il disposait, notre fédération n'allait pas réformer les compétitions par équipe dans l'immédiat.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30) <b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Afin de connaître la latitude dont dispose notre ligue sur ce sujet, des précisions vont être demandées à notre fédération. La Commission Technique fera des propositions en fonctions des réponses fédérales.

Vote des membres proposés pour constituer la Commission Technique :

- Pour : unanimité (soit 13 voix)

### **Commission Jeunes**

Deux zones de jeu existent actuellement : une pour le Languedoc Roussillon et une pour Midi-Pyrénées. Elles présentent des modes de fonctionnement très différents.

Marine Thuret a précisé qu'elle était dirigée par une Directrice des Jeunes et du Pôle espoir (elle-même et en charge de la zone de jeu du Languedoc Roussillon) et d'un Directeur des Jeunes Adjoint (Denis Nouvel en charge de la zone de jeu de Midi-Pyrénées et représentant le 46).

Elle a proposé qu'elle soit composée de seize membres, incluant :

- Pierre Leblic (membre de droit en qualité de Président de la ligue),
- Françoise Cwiek Nguyen (Vice-Présidente de la ligue)
- Marine Thuret (Directrice des Jeunes et du Pôle espoir)
- Denis Nouvel (Directeur des Jeunes Adjoint et représentant le 46)
- Pour la ZID Languedoc Roussillon :
  - Jérôme Canonge (30),
  - Xavier Capitanio (11),
  - Frédéric Dijoux (66),
  - Bertrand Grollemund (34),
  - Christophe Vasseur (48),
- Pour la ZID Midi-Pyrénées :
  - Thomas Ducret (32),
  - Jérôme Langlois (65),
  - Gérard Lopez (81),
  - Romain Lacroix et Nicolas Sanchez (31),
  - Philippe Pagès et Michels Grézels (82) (Michel Grézels étant Directeur des Scolaires).

Marine Thuret a précisé que, bien que les membres ne soient pas les « représentants mandatés » de leur comités, il avait été choisi que chaque département soit représenté (à l'exception de l'Aveyron et de l'Ariège).

Elle a indiqué également, que pour la Haute Garonne, l'activité jeune était très importante avec un nombre important de licenciés. Pour cette raison, elle proposait que deux personnes de ce département fassent partie de cette commission.

Les travaux pourraient être réalisés soit par échange d'E-mails, soit par un forum privé du même type que la Commission Technique. Les membres de la Commission Jeune choisiront en fonction de l'évolution de leurs travaux le moyen de communication le mieux adapté.

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<i>DATE</i> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<i>LIEU</i> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Vote des membres proposés pour constituer la Commission Jeunes :

- Pour : unanimité (soit 13 voix)

Les pratiques étant très différentes dans les deux zones de jeu, Marine Thuret et Denis Nouvel ont indiqué à l'assemblée qu'il paraissait nécessaire de prendre du temps afin d'analyser les différences pour ensuite harmoniser ces pratiques.

Ils ont proposé au Comité Directeur que les pratiques restent inchangées pour cette saison. Les pratiques seraient harmonisées l'année suivante, permettant ainsi à la Commission Jeunes de pouvoir élaborer des propositions.

Cette proposition a été jugée raisonnable par le Comité Directeur et a ainsi été approuvée à l'unanimité (soit 13 voix).

Au niveau du Pôle Espoir, Marine Thuret a précisé que notre ligue était en attente de décisions de la part du Conseil Régional.

 <p><b>LIGUE</b> Des <b>ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Présentation du site Internet

Frédéric Rivière a présenté le groupe de travail dédié à l'élaboration du site Internet :

- Frédéric Rivière (WebMaster),
- Jacques Bouthier,
- François Bressy,
- Loïc Cwiek,
- Jean-Charles Mathey.

Il a ensuite fait une présentation des travaux réalisés sur ce site.

Il a une architecture assez proche du site utilisé par l'ancienne ligue Midi-Pyrénées des Echecs :

[www.lmpe.org](http://www.lmpe.org).

Il va permettre d'intégrer différentes fonctionnalités utiles aux acteurs de notre ligue, ainsi qu'aux personnes investies :

- Des forums de travail dédiés aux commissions,
- La possibilité pour des rédacteurs de rédiger des articles concernant les compétitions ou des événements,
- La possibilité également de mettre des parties au format « .pgn » permettant de visualiser le déroulement de ces parties en incluant également des commentaires.

Il a demandé l'avis du Comité Directeur sur le formalisme de ce site. En effet, il existe deux façons de le développer : une technique « traditionnelle » qui a pour inconvénient de générer une présentation moins dédiée aux smartphones (plus simple et qu'il maîtrise) et une autre technique dédiée aux smartphones (plus complexe et lui demandant plus de travail et d'investigation).

L'impact apparaît essentiellement sur la présentation.

François Bressy a précisé qu'il avait regardé le nombre de connections et qu'il apparaissait que plus de 60% des connections étaient réalisées depuis un smartphone, et de son point de vue, ce chiffre devrait augmenter avec l'évolution des technologies.

Le Comité Directeur a indiqué souhaiter privilégier une technologie adaptée aux smartphones.

En effet, ce site doit pouvoir rester d'actualité dans les années à venir en répondant aux évolutions technologiques.

Frédéric Rivière a indiqué qu'il faudrait un peu plus de temps que prévu afin que ce site puisse être intégralement opérationnel. Il reste à l'adapter à la technologie dédiée aux smartphones et optimiser la forme de la présentation. Il faudra compter quelques semaines de plus par rapport à notre Assemblée Générale du 5 mars 2017.

Le Comité Directeur a tenu unanimement à remercier Frédéric Rivière, ainsi que tous les contributeurs, pour le très gros travail de qualité effectué.

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 15 janvier 2017 (10H30)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Présentation du logo

Le logo de notre ligue a été présenté :



Il pourra par la suite éventuellement être amené à évoluer en fonction des attentes de chacune et de chacun.

## Informations diverses

Pierre Leblic a indiqué que Patrice Vincens avait réalisé des travaux pour le département du Tarn et pour l'ancienne Ligue Midi-Pyrénées des Echecs afin d'identifier les zones géographiques exsangues d'activités échiquéennes.

Il a ainsi proposé à Patrice Vincens d'effectuer des travaux similaires pour notre ligue afin de nous permettre de mieux cibler les efforts qui devraient être engagés afin de développer la pratique du jeu d'échecs dans notre région. Il est à ce titre nommé chargé de mission par le Président.

Le calendrier du mois de juin étant très chargé pour chaque membre du Comité Directeur, la prochaine réunion a été fixée le dimanche 18 juin à un horaire et un lieu à définir.

*Clôture de la réunion du Comité Directeur du 15 janvier 2017 à 18h00.*

Pierre Leblic  
Président

Philippe Fabre  
Secrétaire Général